



RÈGLEMENTS DRIFT

Mis à jour : 27 janvier 2022

RÈGLEMENTATION GÉNÉRAL

Tous les visiteurs doivent adhérer aux règlements généraux et de sécurité en plus de ceux-ci. Les règlements suivants sont sujets à des ajouts et/ou révisions en tout temps et ce, sans préavis.

TYPE DE VOITURE

Tous les modèles de véhicules sont acceptés mais doivent être en bon état.

INSPECTION

Les véhicules peuvent en tout temps être soumis à une inspection par les officiels à la demande de ceux-ci. La direction se réserve le droit d'exclure tout véhicule qu'il juge inadéquat, dangereux ou qui ne répond pas aux normes acceptables.

FORMATIONS

Afin de pouvoir être admis aux activités de drift, chaque pilote devra suivre une formation. Ainsi, vous pourrez compléter une brève évaluation avec l'un de nos instructeurs avant d'avoir l'autorisation de monter seul sur piste. Le cours d'introduction de drift dure environ une quinzaine de minutes et vous est offert gratuitement.

BRUITS

Aucun bruit entre 22h et 10h ne sera accepté. Un véhicule dont la direction juge non conforme aux normes de limitation sonore acceptable pourrait ne pas être accepté sur la piste.

SÉCURITÉ

Il est obligatoire de porter un casque en bon état certifié DOT et d'attacher sa ceinture. Vous pouvez avoir un seul passager à l'avant. Si votre véhicule n'est pas muni d'un arceau de sécurité (cage), il est interdit de dérapier devant les estrades (entre les murs de béton).

COMPORTEMENTS

Il est interdit de drifter dans la pelouse et en dehors de la piste volontairement. En cas d'accident vous devez demeurer dans votre véhicule, sortir le bras et un membre de l'équipe viendra rapidement vous dégager. Il est également interdit de volontairement faire éclater vos pneus l'or d'une séance de drift. Les shows de boucane sans mouvement de la voiture sont également interdits car ils brisent l'asphalte.

APPLICATION NON-RESPECT ET SANCTIONS

Toute personne qui contrevient à l'une ou l'autre de ces règles est susceptible de devoir quitter le site et/ou de recevoir un constat d'infraction et/ou être banni pour une période indéterminée. En cas d'expulsion, vous ne pourrez bénéficier d'un remboursement des frais d'accès.